

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 9 Autres domaines de compétences

Sous-domaine : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Objet : Choix du devis pour le raccordement du parc communal au réseau EU

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

Procuration : 0

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 19 mai 2025

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2212-7 du C.G.C.T.

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier-tel• 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 27 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Jacques PENNAVAIRE, Monique RAMPLOU, Rémi PECH, Timothée L'HOMEL, Laurent CHARRIE

Excusés : Paul NEVELING, Kim VIGNES, Géraldine GRILLERES, Sophie LEMOINE, Jérôme GAUBERT

Secrétaire de séance : Timothée L'HOMEL

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents l'opération d'équipement n°103 ayant pour objet l'aménagement du parc votée au budget de l'exercice 2025, et notamment la création d'un branchement eaux usées qui permettra lors de manifestations de raccorder un wc mobile.

Il présente ensuite 2 devis reçus en Mairie pour la réalisation de ce branchement:

- l'entreprise S. RESEAUX ENVIRONNEMENT située 325 rue Alfred Sauvy ZI en Tourre 11400 CASTELNAUDARY en date du 19 mars 2025 ayant pour référence n°00000876 d'un montant HT de 1 250,00€ soit 1 500,00€ TTC
- l'EURL VALLEZ Bernard située lieu dit Perry 11410 SALLES SUR L'HERS en date du 29 avril 2025 ayant pour référence n° 202500169 d'un montant HT de 950,00€ soit 1 140,00€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité des membres présents:

- de **CHOISIR** et d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis de l'EURL VALLEZ Bernard située lieu dit Perry 11410 SALLES SUR L'HERS en date du 29 avril 2025 ayant pour référence n° 202500169 d'un montant HT de 950,00€ soit 1 140,00€ TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 28 mai 2025

Le Maire,
Bernard PECH

Signé par Monsieur le Maire, Bernard PECH, le 28 mai 2025